



délai de réponse pour demande VLS sur place

Par **Oli323**, le **02/02/2010** à **19:57**

Bonjour,

Mon mari de nationalité brésilienne s'est vu remettre une APS depuis le 14/08/09 le permettant de séjourner régulièrement en attendant l'émission du VLS par les autorités consulaires.

Nous avons déjà fait renouveler son APS 2 fois auprès de la préfecture.

Or, nous n'avons toujours aucune nouvelle de notre demande, qui a été formulée il y a 6 mois maintenant.

Tout d'abord, je me demande si ce délai est "normal". Ensuite, je me demande combien de temps cela peut il encore prendre. Enfin, j'aimerais connaître les recours que je puisse avoir, et si il y a des textes qui fixent des délais maximum de réponse.

En effet, les APS n'autorisent pas à occuper un emploi, et notre situation se dégrade...

Merci d'avance pour votre précieuse aide.

Cordialement